

L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau/

Rentrée 2024

N°35



APRÈS L'ÉTÉ C'EST LA RENTRÉE

LA MAGNANERIE RENTRE DANS LE PATRIMOINE COMMUNAL

ASSOCIATIONS - ENVIRONNEMENT - CULTURE - LOGEMENTS SOCIAUX

ÉDITO >

RETOUR EN IMAGES >

DOSSIER > Le clos des Amandiers,
des logements sociaux en bronze

ZOOM > La magnanerie

VIE SCOLAIRE > c'est la rentrée !

ENVIRONNEMENT >

ZAeNR

ASSOCIATIONS >

INITIATIVES >

CULTURE >

EN COURS >

COTELUB >

ÉTAT CIVIL >

p2

p3

p5

p6

p8

p10

p11

p12

p13

p14

p15

p16

ÉDITO



Vivre ensemble à Mirabeau,
nous tenons nos promesses

Améliorer la qualité de vie de nos concitoyens était le fil conducteur de notre engagement et, à ce jour, le programme électoral sur lequel nous nous étions engagés se finalise. Notre ambition quant à construire durablement, s'est concrétisée par la réalisation de 23 logements so-

ciaux dont 8 primo-accédant livrés cet été par le bailleur Grand Delta. Ces villas labellisées Bâtiment Durable Méditerranéen niveau bronze offrent aux nouveaux habitants des maisons écologiques et confortables. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles familles mirabelaines.

Notre nouveau groupe scolaire « Mirabeau » accueillera à la rentrée 168 élèves nous conduisant à ouvrir une 7^e classe et à créer un dispositif ULIS soit une 8^e classe pour y accueillir tous les enfants en situation de handicap. Le dynamisme de notre commune est-il encore à démontrer ?

Le maintien hors norme du tissu artisanal, commercial et médical confirme l'attractivité de notre village. La rapidité avec laquelle nous avons pu assurer le remplacement de notre boulanger en est la démonstration. J'en profite pour saluer notre nouveau boulanger et à sa petite famille et remercier Sébastien Desbois qui a travaillé 12 ans à Mirabeau !

Les projets de construction d'un bar-restaurant et de l'aménagement de la place du Barry grâce au dispositif Petite Ville de Demain sont lancés. La situation politique du moment n'est pas de nature à activer les choses et nous ne pouvons que regretter les délais catastrophiques pour l'économie locale des notifications de l'attribution de ces subventions pour démarrer ces chantiers.

Il était question de créer un bar éphémère pour cet été 2024. Cette réalisation s'avère être plus compliquée que ce que l'on pensait initialement. La commune avait reçu la proposition de création d'un bar impliquant une élue de la majorité municipale. Un projet de délibération d'installation d'un bar éphémère sur la terrasse de la salle du Barry ainsi que le cahier des charges associé ont été remis entre les mains des services de la préfecture et de nos avocats afin d'éviter tout risque de prise illégale d'intérêt et autre procédure dont on se passera.

Les recommandations de Madame la Sous-Préfète et de nos avocats sont sans appel. Vu le contexte juridique compliqué concernant l'occupation du domaine public, et les relations difficiles avec certains protagonistes du village plus prompts à la délation qu'à la construction, nous ne pourrions aboutir à la création du bar éphémère. Nous le regrettons ...

La commune rachète un haut lieu de notre patrimoine, La Magnanerie. Une nouvelle saluée par de nombreux Mirabelains lors de mes rencontres avec eux. Nous ne pouvions pas laisser ce magnifique bâtiment du 19^e siècle avec son parc de topiaires entre les mains d'un promoteur immobilier. Quand je pense qu'à une époque nos amis de l'opposition prétendaient que nous bradions le patrimoine communal ...

Mais nous y reviendrons lors du bilan de notre mandat.

INFO PRATIQUES

Mairie : Lundi au Vendredi
8h30>12h00/13h30>17h00
Jeudi et mardi : 8h00 > 12h00.

Fermeture l'après-midi

Samedi de 8h30 >11h30.

Tél : 04 90 77 00 04/

E-mail : mairiemirabeau@wanadoo.fr

Permanences du Maire R. Tchobdrénoitch :
sur rendez-vous.

Les élus reçoivent sur rendez-vous

CCAS. Responsable Madame Bernadette Vitale.

Permanences : ts les mercredis, de 9h00 à
11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous,
TEL : 04.90.77.08.41

Permanence en mairie : Noëlle Trinquier,
conseillère départementale du canton de Pertuis.
Renseignements/rendez-vous : 06 12 58 84 70.

Ramassage des monstres : tous les jeudis.
Service gratuit mis en place par la COTELUB.
Tel : 04 90 07 48 12

**Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/
Pertuis**

Transport à la réservation : Réservation
des trajets la veille du départ en téléphonant
au 04 90 74 20 21 du lundi au vendredi de
8h15>12h15/ 13h30>16h30.
www.sudest-mobilites.fr

L'ÉCHO DE LA FONTAINE : publication de la commune de Mirabeau.
Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.
Directeur de publication : R. Tchobdrénoitch
Responsable rédaction et PAO : L de Luze

En août dernier nous avons répondu au Préfet qui nous a rappelé que les objectifs régionaux en matière de production d'énergies renouvelables n'étaient pas atteints. Nous avons donc proposé un périmètre d'installation de panneaux photovoltaïques conscients que les seuls endroits possibles étaient en zone réhabilitaire. Notre copie étant rendue nous attendons la décision dérogatoire ou non des services de la préfecture qui s'appuiera sur l'avis du Parc Naturel Régional du Luberon. Je profite aussi de cet édito pour remercier nos associations et l'ensemble des bénévoles qui ont animé notre village tout au long de l'année, et je vous propose de les rencontrer lors de la journée des associations. Sportives, culturelles, artistiques, éducatives, ludiques elles font le bonheur de tous les Mirabelains. Je salue particulièrement l'initiative du club de tennis pour son hommage à Roger Nicod qui s'est dévoué pour développer l'activité tennistique dans notre village. Nous avons collaboré avec une autre association, Le GREC (Groupe de recherche et d'étude des cavités du Luberon). Nous remercions Monsieur Arnoult Seveau son président pour son travail de recherche de la source qui alimentait la fontaine de Mirabeau. Nous avons à cœur de revoir notre fontaine couler ! Allez Manon Rends-nous notre eau !!

Je vous souhaite une belle rentrée 2024 !

Votre Maire, R. Tchobdrénovitch



RETOUR EN IMAGES



Cérémonie du 8 mai 1945

mai
2024

juin
2024

RÉSULTATS ÉLECTIONS EUROPÉENNES Inscrits

1055/Votants 709 soit 67,20 %	Bardella 269 voix 38,81 %
Blancs et nuls 16 soit 2,26 %	Glucksmann 84 voix 12,12 %
Exprimés : 693 soit 97,74 %	Hayer 74 voix 10,67 %
Ont obtenus :	Bellamy 54 voix 7,79 %
	Aubry 51 voix 7,35 %
	Maréchal 41 voix 5,91 %
	Toussaint 39 voix 5,62 %



La nouvelle brigade mobile de 6 Gendarmes du Pays d'Aiguës. Permanence à Mirabeau, en mairie, les vendredis de chaque semaine paire de 8h30 à 12h.

Dernière kermesse très réussie sous la présidence d'Anaïs Castaigne ! L'ALEM cherche une nouvelle présidence et un nouveau bureau.

Vous êtes intéressé ?
Contact : mirabeuaalem@gmail.com



ÉTÉ
2024

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 30/06 -7/07

1047 inscrits/827 votants/65 blancs et nuls
762 exprimés
Rimbert 416 voix 54,59 %
Celce 346 voix 45,41 %

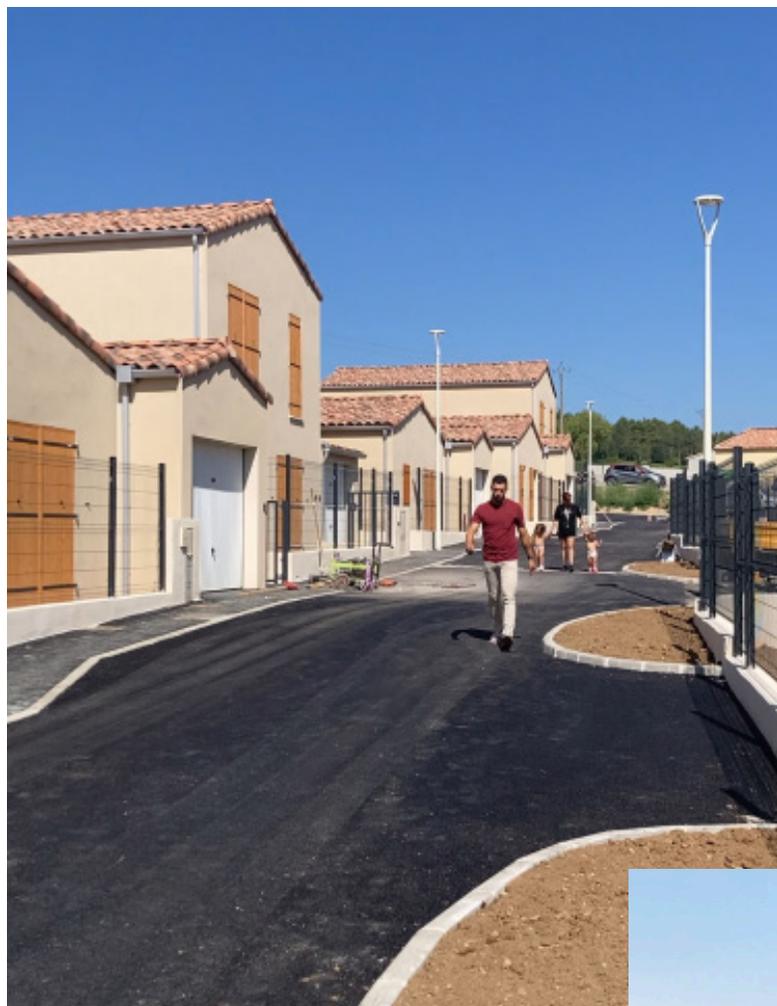


Guinguettes, fête votive, repas festifs et cinéma plein air ont animé la place du village pendant la période estivale. Merci aux associations !

DOSSIER / SOCIAL SOLIDARITÉ

LE CLOS DES AMANDIERS, DES LOGEMENTS SOCIAUX EN BRONZE !

Depuis la pose de la première pierre en décembre 2022, il a fallu attendre cet été 2024 pour voir les nouveaux Mirabelains emménager dans les 23 villas du clos des Amandiers



Le clos des amandiers, des villas situées dans l'écoquartier des Espinasses.

« Cette nouvelle résidence de 23 logements favorise la mixité sociale propre à l'esprit de notre charte Ecoquartier dans laquelle nous nous sommes engagés depuis sa signature en mai 2019 » nous rapporte Madame Bernadette Vitale Maire adjointe en charge du lien social et de la solidarité.

La résidence comprend 15 logements (7T3 et 8T4) destinés à la location (avec garages, celliers et jardins et balcon pour T4), et 8 logements individuels sous forme de PSLA (Prêt Social Location Accession), qui facilite l'accès à la propriété des ménages sous plafond de ressources.



8 villas primo accédant

«J'ai été séduite par la couleur de l'enduit des murs de la villa qui s'harmonise avec la couleur naturelle du bois des volets»

Lors de la remise des clés par Grand Delta en juillet 2024, les nouveaux habitants des Amandiers sont ravis des prestations de qualité qu'offrent les villas.

Un écoquartier qui s'étoffe avec des villas labellisées « Bâtiments Durables Méditerranéens » (BDM) niveau bronze.

Ce label garantit un niveau de qualité énergétique et environnementale, permettant de favoriser le bio climatisme, minimiser l'impact des matériaux, réduire les consommations d'eau et d'énergie ... Le bois est présent à l'intérieur mais aussi à l'extérieur des maisons (volets, escaliers ...)



Des salles de bain adaptées aux personnes à mobilité réduite



Parents et enfants pourront emprunter le chemin d'accès direct vers la nouvelle école

En mai dernier Bernadette Vitale 1^{ère} adjointe, Tara Napolitano responsable RH et C.C.A.S et le maire ont participé à Apt à la commission d'attribution des logements sociaux. Une grande partie des demandes pour les mirabelains ont été validées. Les demandes des 8 primo-accédants ont été aussi attribuées et très largement à des jeunes de notre village.

ZOOM

LA MAGNANERIE ENTRE DANS LE PATRIMOINE COMMUNAL

Rencontre avec Mr Aloyse May propriétaire depuis 1990

Lors du conseil municipal du 27 mai 2025 Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'opportunité d'acquérir l'ancienne magnanerie propriété d'une superficie totale de 4 242 m², en plein au cœur du village.

La propriété située en zone UB principalement dédiée à la construction présentait le risque de voir se développer dans son jardin de topiaires de nombreux habitats. Ce cadre exceptionnel doit être préservé. Aussi la commune a décidé d'en faire l'acquisition. Suite à un avis du domaine du 9 avril 2024 et aux négociations menées entre la municipalité et le propriétaire Monsieur MAY le prix de vente de la magnanerie a été fixé à 1860000 €.

*«Je ne voulais pas qu'un promoteur immobilier détruise la beauté de la Magnanerie. c'est pourquoi j'ai voulu vendre en priorité à la municipalité car je savais que son âme serait préservée»
Mr Aloyse May*

Visite de la magnanerie avec son propriétaire...

La magnanerie a été construite en 1860 par les compagnons de France. Amoureux des vieilles pierres et de leur histoire Monsieur May nous a accueilli avec chaleur et c'est avec toujours autant de passion qu'il nous a raconté l'histoire de cette majestueuse bâtisse. Cette magnanerie était un lieu de sériciculture, où on élevait les vers à soie. *« J'ai restauré cette demeure pendant 30 ans et j'ai eu à cœur de conserver les cheminées d'époque et quelques vestiges témoins de cette activité»*

Le propriétaire nous apprend qu'au cours des suc-

cessions le bâtiment a été scindé en deux parties : une partie habitation où la cuisine d'époque a été conservée et une partie industrielle.



Cheminée dans une chambre. Partie habitation



Ancienne cuisine de la partie habitation. Les carreaux en céramique bleue représentent des feuilles de mûriers. Cette pièce a servi de décor pour les scènes de la cuisine du Papet dans «Manon des sources»



Dérouleur à soie

On pourrait presque dire que la sériciculture dans le milieu rural du 19^e siècle était une affaire de femmes. Cette activité permettait à celles-ci d'arrondir les fins de mois de leur famille.

Le travail des femmes fileuses de soie était très pénible. Ce sont elles qui donnaient les feuilles de mûriers à manger aux vers à soie. Ces derniers reposaient sur des tréteaux qui servaient de tables que l'on appelait claies. Ils se transformeront plus tard en cocons

Assises sur leur tabouret devant la bassine remplie d'eau à 80 degrés où se trouvent les chrysalides les fileuses doivent adopter une position oblique pour surveiller en même temps les fils de soie qui se dévidaient du cocon et ceux qui s'enroulent sur le dévidoir.

Revue régionale d'ethnologie Luc Bazin

VIE SCOLAIRE

VIVE LA RENTRÉE !

Ouverture d'une 7^{ème} classe à l'école de Mirabeau



Compte tenu du nombre d'inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire, (168 élèves inscrits au 30 août), madame l'inspectrice de l'éducation nationale a confirmé l'ouverture d'une 7^{ème} classe démontrant ainsi le dynamisme et l'attractivité de notre commune.

Madame la directrice de l'école, Anne-Marie Gimenez, adjointe en charge de la vie scolaire et l'équipe scolaire se sont largement impliquées pour que tout soit prêt pour la rentrée .

Création d'une classe ULIS à l'école de Mirabeau

Lors de cette rentrée de septembre 2024, une classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) s'est installée à l'école de Mirabeau.

Elle pourra accueillir un maximum de 12 enfants en situation de handicap sous la coordination de l'enseignante. Anne Marie Gimenez nous informe que L'école de Mirabeau accueille « à la rentrée 6 enfants qui ont besoin d'une scolarité adaptée. Il est important d'accueillir tous les enfants pour leur permettre la meilleure inclusion possible et contribuer à leur épanouissement »



La classe ULIS, c'est quoi ?

Les ULIS unités localisées pour l'inclusion scolaire sont des dispositifs permettant la mise en œuvre de Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS). Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire. Chaque élève scolarisé au titre des ULIS bénéficie également, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe de l'établissement

scolaire où il peut effectuer des apprentissages scolaires à un rythme proche de celui des autres élèves. L'enseignant affecté sur le dispositif AESH est nommé par l'éducation nationale. Sa mission est double : il doit d'une part assurer l'enseignement lors des regroupements d'élèves et d'autre part veiller à ce que, lorsqu'ils sont scolarisés dans une classe ordinaire, les élèves y reçoivent l'enseignement qui leur convient.

Des classes flexibles

Pour répondre aux enjeux pédagogiques actuels la majorité municipale a investi dans du matériel pour que les classes soient «flexibles» pour un apprentissage inclusif et veiller au confort des utilisateurs. «*Le matériel est sur roulettes et évolue en fonction des besoins des enfants. Nous faisons très attention au bien-être des enfants, du personnel enseignant et du personnel municipal*» a indiqué Madame Anne Marie Gimenez en charge des affaires scolaire à Madame la Sous-préfète venue cet été pour visiter le groupe scolaire .



PRISE EN CHARGE DES TRANSPORTS SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2024/2025

Dans le cadre du service des transports scolaires, la commune reconduit pour l'année scolaire 2024-2025 la prise en charge de la totalité du coût du transport scolaire pour les élèves fréquentant les établissements d'enseignement secondaires.

La compétence du transport scolaire a été transférée à la Région Sud qui a souhaité que le parcours usager scolaire soit intégralement dématérialisé impliquant le paiement en ligne de l'abonnement PASS ZOU.

Pour les élèves de Mirabeau scolarisés en secondaire, la commune remboursera l'intégralité de la somme payée

à la Région sur présentation d'un justificatif. Cette mesure s'applique également aux élèves qui sont hors dispositif PASS ZOU, dans la limite du prix de l'abonnement PASS ZOU fixé pour l'année scolaire concernée. Cette prise en charge concerne les enfants domiciliés de façon permanente sur la commune.

Attention prise en charge valide jusqu'au
31/12/2024

Et toujours !
Gratuité des fournitures scolaires

ALSH ouvert à tous !

L'ALSH a été ouvert cet été à tous les enfants de notre territoire.

Pendant ces 7 semaines de centre aéré une équipe d'animateurs diplômés et dynamiques ont proposés aux enfants ravis plusieurs thèmes allant de «Jurassik world» et «Sous les Tropiques»

Le centre aéré est ouvert pendant toutes les vacances scolaires tout au long de l'année (sauf la période de Noël et la dernière semaine d'août.)

Renseignements auprès de Claire Bedel : 04 90 77 08 43/ garderie@gmail.com

Dernier conseil municipal des enfants et passage en 6^{ème}

Le dernier conseil municipal des jeunes s'est tenu en juin dernier. En présence de madame la directrice du groupe scolaire « Mirabeau », des professeurs des écoles, des élus de la commune et d'un grand nombre de parents l'ambiance du conseil était conviviale.

Le budget de 300 € accordé aux petits élus n'a pas été intégralement consommé parce « nous avons utilisé juste ce dont nous avons besoin ». Le maire accompagné de son adjointe Anne-Marie Gimenez ont eu la surprise d'un petit cadeau bien sympathique de la part des enfants

Pour saluer le passage en 6^{ème}, la majorité municipale a offert aux 22 futurs collégiens la calculatrice du collège.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ZAENR : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les objectifs de développement des énergies renouvelables sur le territoire français sont ambitieux mais n'ont malheureusement pas été atteints ces dernières années. Les objectifs fixés dans le SRADDET de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur visent à faire de la région une région à énergie positive en 2050.

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables donne un cadre juridique pour accélérer cette évolution.

Son article 15 introduit la création, dans chaque commune française, de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables. C'est pourquoi et à la demande des services de l'Etat le conseil municipal s'est réuni en août dernier, suite à la concertation du public et suite à la réunion publique pour proposer une ZAEnR.

La commune de Mirabeau en accord avec la doctrine du PNRL a choisi le photovoltaïque et a proposé par délibération un périmètre d'installation de panneaux photovoltaïques.

La majorité municipale propose d'identifier en connaissance de cause le secteur du Saint Sépulcre et plus précisément la zone du plateau du Saint Sépulcre situé en zone réhabilitaire, sur une étendue de 9 HA qui se constituent en deux zones.

En dehors de cette zone réhabilitaire, la commune n'est pas en mesure de proposer un autre périmètre

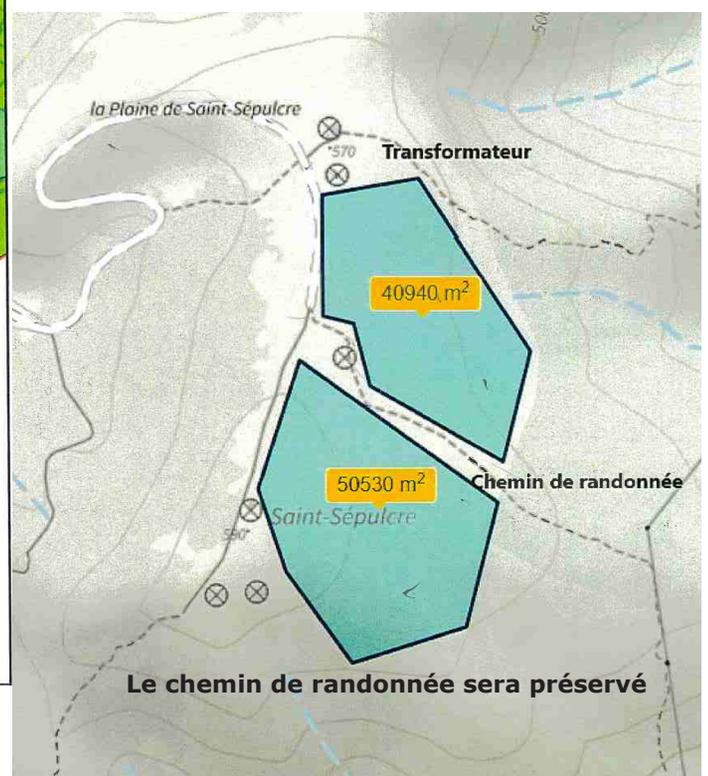
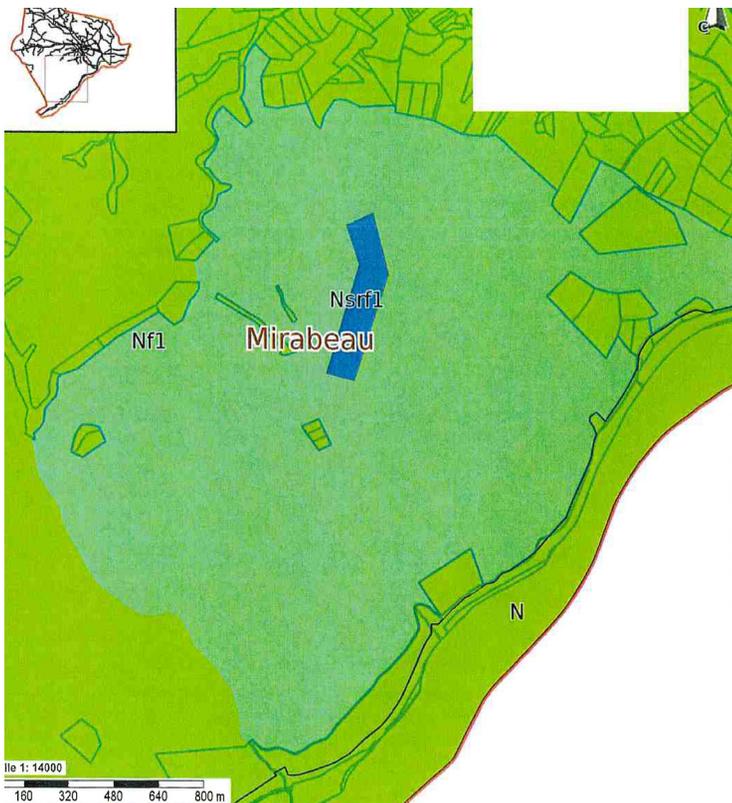
Rappel :
Concertation du public
01.02.2024 > 16.02.2024
Réunion publique
26.02.2024 (retour sur la concertation publique relative au projet d'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables.)

(voir Echo de la fontaine printemps 2024)

La zone proposée est largement artificialisée comprenant des installations TDF, autres antennes relais, éolienne et autres bâtiments reposant sur des plateformes de béton.

La délibération a été adoptée.

Le dossier a été transféré aux services de l'Etat. il sera ensuite soumis à l'avis du comité régional de l'environnement qui déterminera si les zones proposées sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux en matière de production d'énergies renouvelables



L'installation des panneaux photovoltaïques sera dans la zone bleue Nsr1.
Parcelle N°1068 Environ 300HA

Hommage à Roger NICOD

Président puis Vice-Président de La Balle Jaune Mirabelaine de 1995 à 2009

Président d'Honneur du Tennis Club Sud Luberon de 2010 à 2021



VIE ASSOCIATIVE

Le 22 juin, le Tennis Club Sud Luberon (TCSL) a mis à l'honneur son ancien président Roger NICOD en présence de son épouse Michèle, des élus et des anciens dirigeants du club ; une plaque commémorative a été posée sur le local du club et le court n°1 a pris son nom.

Roger NICOD a joué un rôle important dans le développement du club qu'il a présidé pendant une quinzaine d'années avant d'en devenir le vice-président puis le président d'honneur jusqu'à son décès en 2019. Chaleureux et pragmatique, il a su faire cohabiter le sport-loisirs convivial et la compétition au sein de la Balle Jaune Mirabelaine qui comptait 70 adhérents en 2003 et devenait championne de Vaucluse la même année. Roger a également suivi avec attention les travaux d'éclairage du court n°1 lorsqu'il était conseiller municipal à Mirabeau.

Cette commémoration a été l'occasion de rappeler les temps forts du club et de souligner l'investissement de 3 acteurs majeurs: les équipes municipales, les bénévoles et les enseignants du club.

L'aventure commence en 1992 avec la construction des courts et la création de la Balle Jaune Mirabelaine (BJM) ; l'objectif était de proposer une activité sportive de plein air pour les enfants et adolescents du village grâce à une école de tennis.

Puis en 2000 c'est la construction d'un local de tennis en pour accueillir au mieux les 70 adhérents et les équipes extérieures dans le cadre de la participation du club aux championnats départementaux et à la coupe Vincensini ;

la BJM sera vainqueur du championnat de Vaucluse 2e division en 2003.

En 2009 la BJM devient le TCSL pour fédérer les écoles de tennis des villages voisins, Beaumont de Pertuis et La Bastide des Jourdans, afin de recruter un professeur de tennis. Ainsi dans les années qui vont suivre, une équipe Mirabelaine se place chaque année dans le tableau final des championnats de Vaucluse et l'équipe des 13-14 ans est finaliste en 3^e division.

De 2011 à 2014, Mirabeau va organiser un tournoi officiel qui va attirer chaque année une quarantaine de participants venus des gros clubs voisins.

En 2013, l'éclairage du court n°1 va permettre d'offrir des cours collectifs aux adolescents et aux adultes le soir en semaine, l'éclairage va aussi faciliter le déroulement des tournois.

2015, c'est la fusion avec le club de la Bastidonne, à sa demande, pour sauvegarder l'école de tennis dans nos villages et développer un programme handisport pour les résidents du Grand Réal travaillant à l'ESAT.

Après 3 saisons perturbées par la pandémie COVID, le TCSL organise de nouveau des tournois officiels à Mirabeau, tournoi multichances pour les jeunes, et tournoi senior mixte.

Le club se tourne maintenant vers l'avenir avec deux projets :

- la signature d'une convention avec le groupe scolaire Mirabeau pour faire découvrir le tennis aux enfants de l'école primaire

- la rénovation des deux terrains par la commune, projet conditionné par l'obtention des subventions.

Il faut rappeler que les installations du club sont communales, et souligner le soutien constant des équipes municipales depuis plus de 30 ans, pour le financement et le suivi les travaux de construction, pour l'entretien et les réparations, sans oublier les subventions associatives dont notre club a encore bénéficié cette année.

L'équipe du TCSL



INITIATIVES

Ils vivent à Mirabeau et ont décidé d'y installer leur activité professionnelle.
L'Écho de la fontaine leur accorde une vitrine.

■ Didier Bruand habite Mirabeau.

Technicien de régie son pour spectacles vivants, il a créé DeeD Services en février 2024. Il saura animer vos soirées, concerts, bals pour groupes et orchestres ou toutes autres activités diverses de sonorisation intérieur et extérieur.

Didier est à votre disposition pour vous faire un devis et se déplace sans limitation de distance

Contacts : DeeD au 06.08.66.05.24 - deedzikien@orange.fr

■ La buanderie de Sophie « En toute netteté »

Un accident du quotidien ! Le café renversé sur la couette, une location saisonnière, un retour de vacances, un ménage de printemps !

Sophie vous propose ses services pour nettoyer et/ou sécher vos draps, serviettes, coussins, couettes, housse de canapé ou vêtements du quotidien.

La buanderie de Sophie s'occupe de tout et surtout de vous rendre la vie plus simple !

Sophie : 06 86 00 88 08

3, Rue Magdeleine 84120 Mirabeau



Vous travaillez sur Mirabeau et vous souhaitez communiquer sur votre expérience professionnelle. Vous pouvez nous écrire à l'adresse mail ci-dessous afin que le service communication puisse prendre contact avec vous et vous permette d'avoir un article dans notre magazine.

communication.mairie.mirabeau@gmail.com

PORTRAIT

LE NOUVEAU BOULANGER DE MIRABEAU

Afin de préserver son commerce de proximité et suite au départ de l'ancien boulanger la commune s'est portée acquéreur du fonds de commerce de la boulangerie. Un couple de nouveaux boulangers pâtissier Bastien CLASTRES et Jennifer GAUDEFROY se sont installés.

Rencontre

Bastien et Jennyfer viennent de Rians. Aidée par sa compagne Bastien fait du pain depuis 22 ans. «à 15 ans j'ai eu mon CAP boulanger. «C'est avec passion que j'ai appris et que j'exerce le métier de boulanger» nous raconte Bastien. Issue de l'agriculture contrôlée et raisonnée je fais venir ma farine du Pays de la Loire.»

Bastien propose des baguettes, pains aux céréales, pains aux olives. «Pour les Mirabelains nous avons créer les «Croustis» pain aux farines d'épeautre de seigle et de blé.

Côté sucré le nouveau boulanger propose des gâteaux à thème pour les anniversaires, pièces mon-

tées etc sur commande.

Bastien a appris

avec un chocolatier et proposera pour les fêtes de Pâques et de Noël ses friandises.

Il nous a aussi confié que pour cet hiver il nous proposera la création de ses nouveaux biscuits.

On a hâte !



Ouverture :

Mardi au samedi de 6h30 > 13h00/
16h00 > 19h30

Dimanche de 6h30 > 13h00.

Fermeture le lundi

CULTURE : LES CHRONIQUES DE CLAUDE DUSSART

En 1845, la décision fut prise de remplacer la cloche fêlée de notre église Saint Pierre. Mais il faut descendre du clocher la vieille cloche de 364 kg, qui faisait son travail depuis 1749 ! Près de cent ans !

Avant de la remplacer il faut descendre la vieille cloche.

Les ouvriers se mettent à l'œuvre, et préparent le travail minutieusement.

«Attention là haut ! dit le fondeur .Tenez ferme et ne vous pressez pas ! »Une corde est attachée au fond de la cloche à l'endroit du battant. Elle doit être tirée et tendue autant

que possible, pour la soulever, autrement la cloche battrait les murs, dans sa périlleuse descente. Mais tout se passe bien et en quelques minutes la cloche fêlée vient se poser tranquillement sur le chariot apporté par les ouvriers.

Cette cloche fut fondue pour en refaire une nouvelle d'un poids de 414 kg.

En 1846, la place de l'église était très animée le dimanche. Il y avait du mouvement, du bruit et presque un air de fête. On y voyait circuler le maire, l'adjoint, le curé . Tout le monde attendait la nouvelle cloche. Tout à coup une voix s'écrie : «Les voici !»

Un chariot, traîné par deux vigoureux chevaux blancs arrive lentement et s'arrête devant le clocher.

Les Mirabelains entourent le chariot. Tous veulent contempler la cloche assise sur les planches, comme une reine sur son trône.



Caractéristiques de la cloche

Suivant les archives

- La cloche porte la date 1846
- Dimensions : h = 90 cm ; diam. base = 108 cm.
- Matériaux
- Bronze, fondu, coulé
- Poids : 414 kg.

-Inscription en français et en lettres capitales sur trois lignes :

PRIER DANS LES CALAMITES, DANS
LES JOURS DE BONHEUR...
PRIER LA MÈRE ET SA TOMBE AU
CIEL, MALHEUREUX VOYAGEUR...
MARRAINE DAME OLIVIER DE PI-
PAILLIE, 1846.

La cloche a un vase en tulipe suspendu par des anses à un mouton en joug avec le battant avec ferrements. Le battant a une boule inférieure et une queue.

Elle a un décor de moulures et une guirlande de fleurs sur tout le pourtour.

Il y a également trois personnages :

- côté ouest : personnage difficilement identifiable, peut-être un Christ bénissant
- côté nord : l'archange saint Michel terrassant le dragon
- côté sud : saint Pierre tenant les clefs.

L'inscription fait le tour du vase supérieur et n'a pas pu être déchiffrée entièrement, le côté est de la cloche n'étant pas visible. Elle est en bon état, sauf le relief usé du personnage côté ouest.

Depuis 1846 le nouvelle cloche fait entendre sa voix à la population de Mirabeau.



80^E ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT EN PROVENCE MIRABEAU CÉLÈBRE SA LIBÉRATION

Il y a 80 ans le 20 août 1944, les alliés libéraient la Provence et la commune de Mirabeau de l'occupation nazie. La 45^e division US franchissait la Durance avec ses camions, chars et tanks militaires pour mettre un terme à ces années d'occupation.

Pour célébrer cet événement, Mirabeau a organisé une cérémonie de commémoration à la stèle du passage de la Durance route de Manosque pour rendre hommage à ces héros de guerre.

En présence des corps reconstituants, des élus cette célébration s'est achevée à Mirabeau avec un le verre de l'amitié.



EN COURS

MANON REND NOUS NOTRE EAU !

L'eau de la fontaine dotée d'un circuit fermée ne coule plus depuis 2010. La prolifération des moustiques et autres arrêtés préfectoraux suite aux sécheresses estivales ont mis fin à sa remise en eau. Aussi Le Maire a demandé à Arnoult Seveau président de l'association GREC Luberon*, d'entreprendre des recherches pour «faire revenir l'eau à la fontaine».

Investigations et enquête sur le terrain terminées, Arnoult Seveau a remis à la municipalité un rapport très détaillé expliquant les caractéristiques topographiques, hydrologiques et géologiques de notre sol. Photos à l'appui l'explorateur dévoile le cheminement hydrologique et la problématique de l'alimentation en eau de la fontaine avec la description de la galerie drainante des prés de Bonnet qui a nécessité une exploration sous terre de plus de 3 heures. Ses recherches ont débouché sur l'analyse des différentes arrivées d'eau potentielles et les sources de la Grande bastide.

Différentes solutions sont proposées pour faire revenir l'eau naturelle à la fontaine. Mais avant de définir une feuille de route et budgétiser le projet (adduction depuis le bassin de la Condamine, nettoyage, aménagements)

il faudra obtenir l'accord des propriétaires des sources. Une réunion avec tous les interlocuteurs intéressés sera prochainement programmée à la mairie. La municipalité remercie le travail minutieux et détaillé mené par l'association GREC Luberon



Entrée aval de la galerie des Prés de Bonnet

*Groupe d'Études et de Recherche des Cavités du Luberon

COTELUB, NOTRE INTERCO

COTELUB RACHÈTE LA BONDE POUR PROTÉGER SON PATRIMOINE ET L'AMÉNAGER AU PROFIT DE TOUS LES HABITANTS DE NOTRE TERRITOIRE



COTELUB a signé un compromis de vente à 10 M€ pour acquérir le domaine de la Bonde afin de pérenniser un tourisme bucolique respectueux de l'environnement et de l'activité agricole.

En 2022, le projet d'un promoteur immobilier visant à dépecer le domaine pour y construire hôtels, villas et maison de retraite avait provoqué une levée de boucliers. Une pétition avait réuni 10 000 signatures en un temps record et une procédure de déclaration d'utilité publique avait été lancée, contraignant le propriétaire à faire machine arrière.

Convaincu que le domaine de la Bonde doit devenir « un espace public protégé, aménagé dans l'intérêt général », le conseil communautaire a approuvé le 10 avril dernier, dans une large majorité, le principe de la transaction et du montant fixé à 10 M€ pour près de 100 ha. Soit, 10 € le m².



964 656 C'est en m², la superficie totale du domaine de la Bonde, dont 30 hectares d'un lac artificiel bordé de roseaux et à la profondeur maximale de 10 mètres qui s'étale entre les communes de Cabrières d'Aigues, La Motte d'Aiguës et Sannes.

Un vaste domaine viticole et plusieurs fermes, dont La Petite Bonde, La Félicianne, La Cadenière et Le Moulin-Neuf, ont été associés au domaine à la fin du XIXe siècle.

Depuis le 3 juin le parking de l'étang de la Bonde est payant.

Modalités de paiement

Deux options sont proposées pour le paiement du stationnement. Un guide détaillé est disponible sur notre site www.cotelub.fr.

-Vente de badge dématérialisée : les administrés peuvent se rendre sur le site de COTELUB pour un badge valable toute la saison pour un tarif de 10€. Ce badge permet un accès illimité au parking.

-Paiement sur place : les usagers peuvent régler leur stationnement via les bornes de paiement installées à cet effet pour 2€.

COTELUB LANCE «KAROS» LE COVOITURAGE SUD LUBERON

Pour encourager au covoiturage, COTELUB a décidé de remplacer «RezoPouce», qui n'était pas concluant, par «Karos», l'application numéro 1 du covoiturage sur les trajets domicile-travail.

Comment intervient COTELUB ?

Les trajets ayant une origine et/ou une destination sur le territoire seront pris en charge par la collectivité :

- les conducteurs pratiquant le covoiturage percevront 2 € par passager, pour un trajet allant de 2 à 20 km. Ils pourront même gagner 10 centimes supplémentaires par kilomètre si le trajet dépasse 20 km.

- le passager paiera son trajet 0,5 € au lieu de 2 € jusqu'à 20 km, puis 10 centimes par km au-delà, et sera assuré de son retour en cas de trajet annulé puisqu'un taxi ou un Uber lui sera envoyé.

Petit +, les covoitureurs bénéficient également d'une

prime covoiturage de 100 € : 50 € au premier trajet et 50 € au neuvième

Le covoiturage quotidien n'a jamais été aussi simple !

01 Téléchargez Karos

02 Créez votre compte en renseignant votre adresse de domicile et de travail

03 C'est parti ! Covoiturez avec qui vous voulez dans l'app

Vos covoitureurs vous attendent déjà

Pour télécharger Karos :
Scannez le QR code
Google Play
App Store

KAROS

EN BREF

Suite au départ de Magalie c'est Antonia Sanchez qui rouvrira les portes de l'agence postale communale début septembre au terme de sa formation auprès des services de la poste.

Souhaitons lui le meilleur accueil.

Ouverture du Lundi au Vendredi de 09h00 à 11h30,
le samedi 08h45 à 11h15



Le permis de conduire depuis 2024

En 2024, le paysage du permis de conduire en France se transforme avec l'introduction de nouveautés marquantes. L'ère numérique transforme le permis de conduire avec le lancement de l'application France identité, permettant une présentation simplifiée du permis lors des contrôles via un dispositif mobile.

-Les dépassements de vitesse inférieurs à 5 km/h, ne conduisent plus à une perte de points sur le permis, toutefois les amendes restent en vigueur comme mesure de dissuasion.

-Dès le 12 janvier 2024, le Compte Personnel de Formation s'ouvre au financement d'une gamme élargie de permis de conduire comme la moto selon certaines conditions promouvant ainsi l'accès élargi au financement pour la mobilité des professionnels.

-Le perfectionnement à la conduite et le stage récupération de points comme ceux proche de Mirabeau

disponible sur LegiPermis ne sont toutefois pas inclus.

-L'âge minimum pour se présenter à l'examen pratique du permis de conduire est abaissé à 17 ans, visant à améliorer l'accès des jeunes à la conduite et à enrichir leur apprentissage avant l'indépendance routière.

-À partir du 1^{er} avril 2024, l'obligation de la carte verte comme justificatif d'assurance auto disparaît, marquant une étape vers la simplification des procédures administratives et l'actualisation de la gestion des preuves d'assurance.

Les élus de l'opposition ne nous ont pas transmis leur tribune

ÉTAT CIVIL : 21 AVRIL > 31 AOÛT 2024

Ils nous ont quittés

Albert GONZALEZ 22 Avril
Gabrielle BOULY 27 Mai
Philippe MAILLET

ils sont nés

Élio GARANDET 25 Avril
Poppy MARY 10 Mai
Léonie BOSSI 21 Juillet

Ils se sont mariés

Joseph LOURY et Marie-Christine SATEDEL 22 Juin
Michaël THEVENY et Kawtar MOUMNI 29 Juin
Olivier LAPALUS et Karine LAVIGNE 13 Juillet

Toute l'actualité de votre village

Attention !

Pour continuer de recevoir l'Echo mensuel vous devez vous abonner directement sur le site de la commune. (En bas de la page d'accueil)

- Le site de la commune www.mirabeauenluberon.fr
- Facebook du Maire Robert Tchobdrénovitch
- Application panneapocket

Inscription à la newsletter

Recevez les informations mensuelles de votre commune directement dans votre boîte email.

Entrez votre adresse email pour vous inscrire *

S'INSCRIRE